AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C0339
FR0012435121-FS0236

19 mars 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

ELIS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 mars 2026, la société anonyme de droit brésilien Brasil Warrant Administraçao de Bens e Empresas[1] (ci-après « BWSA ») (Avenida Brigadeiro Faria Lima 4440, 15 andar – Itaim Bibi, Sao Paulo, Etat de Sao Paulo, 04538-132, Brésil) a déclaré avoir franchi en baisse, le 16 mars 2026, le seuil de 20% des droits de vote de la société ELIS et détenir 42 683 101 actions ELIS représentant 50 585 865 droits de vote, soit 18,33% du capital et 19,88% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total de droits de vote de la société ELIS.

———

[1] La société BWSA, contrôlée par la famille Moreira Salles, détient 99,955% du capital de la société BW Gestão de Investimentos Ltda. (« BWGI ») agissant en qualité d'« *investment manager* » pour le compte des fonds Kaon E et Kaon V qui détiennent les actions ELIS (sans préjudice des 500 actions détenues directement par BWSA et BWGI respectivement).

[2] Sur la base d'un capital composé de 232 848 588 actions représentant 254 398 618 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.